

## MOIRÉ CONSEIL MUNICIPAL

## Toutes les rues auront leur nom cette année

Lors du conseil municipal du mardi 27 mars, dédié aux finances de la commune, Anny Commandeur, maire, a présenté le compte administratif de 2017 qui fait ressortir un excédent global de 53 962 euros. Le compte de gestion de 2017 a été approuvé à l'unanimité.

### Pas d'augmentation des taux de taxes

« La gestion de la commune est saine et nous n'avons pas fait appel à l'emprunt en 2017, » a signalé Anny Commandeur. Pour rappel, les élus ont décidé de ne pas augmenter en 2018 les taux des taxes locales (taxe d'habitation 14.01 %, taxe foncière du bâti 14.30 % et taxe foncière du non bâti 19.93 %).

### 23 000 euros pour financer les plaques de rues

Le budget prévisionnel pour 2018 a également été adopté à l'unanimité. Il s'équilibre en recettes et en dépenses avec 185 795 euros pour le fonctionnement et 150 131 euros pour l'investissement.

Les dépenses d'investissement pré-



■ Actuellement, seul le centre bourg a des noms de rues. Photo Catherine LAPOSTOLET

vues concernent essentiellement l'achat des plaques, poteaux et numéros de rues pour 23 000 euros, la réhabilitation d'un logement pour 16 000 euros et l'extension de la mairie pour 50 000 euros. Une subvention du Département de 16 970 euros est prévue pour ce dernier investissement.

De notre correspondante Catherine Lapostolet

## SAINT-VÉRAND CONSEIL MUNICIPAL

## L'enquête sur le nouveau plan local d'urbanisme débutera le 3 avril

L'un des points essentiels du conseil municipal, de ce lundi soir, a concerné la révision du plan local d'urbanisme (PLU), le plan de zonage assainissement et eaux pluviales, qui ont été adoptés. L'enquête publique se déroulera du 3 avril au 3 mai inclus. Charles Christophe, nommé par le tribunal administratif de Lyon, assurera des permanences en mairie\* afin de recevoir le public. À l'issue de l'enquête publique, il remettra son rapport. Si des adaptations sont à envisager, elles seront confiées au cabinet d'étude.

### ■ Travaux

L'aménagement du centre bourg s'achève par la réfection de la route fleurie. Les enrobés route du Beaujolais, seront aussi repris devant la mairie. La réception des travaux se fera début avril.

Pour l'aménagement du sous-sol de la salle de fêtes, en salle de répétition, salle de solfège et salle pour les cours d'instruments, une consultation sera lancée, début avril. Par la suite, ce sera la « Lyre Véronaise » qui louera les locaux. Le réaménagement de la salle des fêtes et sa mise aux normes seront étudiés dans les mois à venir.



■ Photo Sandrine VADROT-MOREL

### ■ Urbanisme

Concernant la dénomination des voies et la numérotation des maisons, l'adressage est posé définitivement. La place devant la médiathèque portera le nom de Place de Chiny, en hommage au jumelage franco-belge qui possède un comité très actif.

Une demande de subvention a été déposée pour la création de la voie nouvelle. Cette déviation qui permettrait d'éviter le centre bourg reliait la route du Crêt Manu à la route fleurie.

Durant la séance, les comptes de 2017 seront approuvés et les orientations budgétaires de 2018 votées en avril.

\* Mardi 3 et 10 avril, de 14 à 18 heures, le 16 avril de 16 à 18 heures, le 27 de 14 à 19 heures et le 3 mai de 8 h 30 à 12 heures.



**INTERMARCHÉ CONTACT  
LAMURE-SUR-AZERGUES**

Du 27/03/2018 au 09/04/2018 inclus

**BOUCHERIE TRADITIONNELLE**

**PROMOTION DE PORC**  
Porc, Origine France

Demi-porc, avec tête et abats 58 %	2,35 €	le kg
Demi-porc, avec tête et abats 62 %	2,75 €	le kg
Jambon de porc frais entier A/OS coupe courte	2,68 €	le kg
Jambon coupe longue extr. maigre spécial jambon cru	3,25 €	le kg
Epaule de porc entière A/OS	2,36 €	le kg
Poitrine de porc entière	3,05 €	le kg
Longe de porc avec filet mignon A/OS	3,10 €	le kg
Cœur Foie Rognons	1,35 €	le kg
Tête de porc entière fendue	1,20 €	le kg
Gras de bardière	1,89 €	le kg
Gorge de porc découennée	1,74 €	le kg
Sang de porc	2,20 €	le kg
Demi-agneau découpé env. 10kg Spécial Pâques	13,95 €	le kg
Côte de boeuf	14,95 €	le kg
Andouillette gastronomique	7,90 €	le kg

*Sur commande*

POUR PASSER VOS COMMANDES AU : 04 74 60 14 67




Intermarché LAMURE SUR AZERGUES

**TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE La Feuilletière**

## CHAMBOST-ALLIÈRES HABITAT

## Les logements de l'Opac au lieu-dit « les Cités » reçoivent ses premiers visiteurs



■ Garça Deschamps, avec un couple qui visite le logement T5, adapté pour leur fille. Photo Jean-François TERRIER

Ce mardi après-midi, 27 mars, Garça Deschamps, responsable d'équipes sectorisation, et Claire Tardy, responsable opérations, ont accueilli les futurs locataires des nouveaux 16 logements, de l'Opac, au lieu-dit « Les Cités ». Certains, de type « Rhône +, vivre chez soi », offrent des prestations adaptées aux personnes en fauteuil. Le chauffage fonctionnera avec des pompes à chaleur, la réglementation thermique RT 2012 label Qualitel. Le plus grand logement, un T5 de 120m<sup>2</sup>, sur deux niveaux, bénéficie d'un accès au rez-de-chaussée pour personnes à mobilité réduite, un espace jardin et un garage indépendant. Le montant de location total est de 620 € mensuel. Une rampe est prévue pour accéder aux autres logements. Les dossiers seront étudiés en commissions, avec une préférence liée aux handicaps. Sur les 16 habitations, 15 dossiers ont été déposés, elles seront livrables fin avril 2018.

RENSEIGNEMENT : Opac du Rhône 27, rue Jean-Jaurès 69 240 Thizy-les-Bourgs. Tél. 04.74.01.01.00.